

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Martin, le 19 avril 2024

CADRE DE VIE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Création de 125 nouveaux points de collecte des déchets !

La Collectivité de Saint-Martin procède à la rénovation du réseau des points d'apport volontaire de déchets sur le territoire avec la création de 125 nouveaux points de collecte.

Depuis mars, la Collectivité de Saint-Martin a débuté son projet de rénovation des points d'apport volontaire de déchets.

Les bornes d'apport volontaire des déchets d'emballages ménagers recyclables (bornes jaunes et vertes) seront remplacées et de nouveaux sites seront équipés (125 sites au total).

Des alvéoles en béton seront construites spécifiquement pour accueillir, d'une part, les déchets verts et, d'autre part, les encombrants (15 sites au total). Les dépôts de déchets verts et d'encombrants à côté des bacs poubelles ne seront désormais plus autorisés. Seules les alvéoles dédiées ainsi que la déchetterie, pour les particuliers, artisans et petits commerçants, seront habilitées à recevoir ces types déchets.

Les autres professionnels doivent se rendre à l'écosite de Grandes-Cayes pour évacuer à leurs frais l'ensemble de leurs déchets.

Pendant la durée des travaux, il est impératif de ne pas déposer de déchets dans les emprises de chantiers.

Contact Presse DIRCOM : Tél : 0590 29 56 60 Email : dircom@com-saint-martin.fr Website : www.com-saint-martin.fr

